

NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE



Repères pour la nouvelle région



Direction Générale «Appui au pilotage des Politiques Publiques»
Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»
Région Picardie

RÉDACTION :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Europe, Région Picardie

Directeur de publication

Yves Duruflé, Directeur Général des Services, Région Nord-Pas de Calais

Mars 2015



SOMMAIRE

LA NOUVELLE RÉGION : 3ÈME ESPACE LE PLUS PEUPLÉ DE FRANCE	4
<i>Carte - Le zonage en aires urbaines des communes</i>	6
<i>Carte - Densité de population en 2012</i>	7
1. UNE RÉGION JEUNE	8
2. LA NOUVELLE RÉGION FACE À D'IMPORTANTES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	10
3. ECONOMIE : UNE RESTRUCTURATION PROFONDE DU TISSU INDUSTRIEL	12
3.1. Economie Générale : la nouvelle région, 3ème au regard de la création de richesse économique	12
3.2. Structure du tissu économique : une région de tradition industrielle	14

La nouvelle région : 3^{ème} espace le plus peuplé de France

La région Nord-Pas de Calais – Picardie compte près de 6 millions d’habitants, soit 9,4% de la France métropolitaine. Elle représente ainsi le 3^{ème} espace de peuplement français dans la nouvelle organisation territoriale. La nouvelle région se caractérise par sa jeunesse avec la proportion la plus élevée de moins de 25 ans et une attractivité étudiante. Elle bénéficie également d’un dynamisme de la fécondité même si la croissance démographique est limitée par un déficit migratoire à l’échelle du territoire.

Si la nouvelle région apparaît en difficulté au regard de l’indicateur de développement humain (IDH-2) et de l’indicateur de Santé Sociale (ISS)¹, elle bénéficie d’une dynamique positive dans plusieurs dimensions à l’image de la dynamique favorable en matière d’éducation avec un niveau de formation qui augmente en particulier pour les jeunes ou d’un rapprochement du niveau de vie médian.

La nouvelle région est également la 3^{ème} région pour la production de richesse économique avec un PIB de 150 000 millions d’euros représentant 7,5% de la richesse nationale. Elle bénéficie d’une productivité du travail importante la classant au 5^{ème} rang des régions françaises au regard du PIB par emploi. Si le PIB par habitant est pour sa part plus faible, la région bénéficie également de l’apport de richesse des nombreux actifs travaillant en Île-de-France ou en Belgique. La région est également fortement insérée dans l’économie mondiale, comme en témoigne l’importance des exportations qui représentent 10,7% des exportations françaises.

1 | L’indicateur de Santé Sociale (ISS), créé en 2004, est une compilation de 45 indicateurs (revenu, travail et emploi, éducation, santé, logement, justice, lien social, lien interindividuel) défendant une nouvelle approche de l’estimation des inégalités et de la pauvreté en France.

Si le niveau de recherche et développement reste globalement inférieur à la moyenne nationale, celui-ci a progressé de façon plus rapide qu'en moyenne nationale au cours des dernières années. La nouvelle région bénéficie en effet d'atouts avec une recherche universitaire dynamique dans le champ public et une recherche privée qui bénéficie à la fois de la proximité de l'Île-de-France et de spécialisations issues des spécialisations sectorielles des territoires. Les stratégies de recherche et d'innovation des deux régions Nord-Pas de Calais et Picardie font de plus apparaître de nombreux axes de travail communs ou complémentaires, par exemple autour du transport et des nouveaux usages de la mobilité, de la santé et de l'alimentation, du numérique, de la chimie-matériaux-recyclage etc.

En termes d'activité, la nouvelle région bénéficie d'atouts dans les différents secteurs. La nouvelle région constitue ainsi une grande région agricole avec la présence de nombreuses exploitations et l'importance de l'industrie agro-alimentaire. L'industrie bénéficie également de la présence de filières dynamiques, positionnées sur des marchés porteurs et structurées autour de pôles de compétitivité ou de clusters. Le secteur tertiaire s'est pour sa part fortement développé tant dans la sphère présentielle, répondant ainsi aux besoins de la population présente que dans la sphère productive avec le développement des activités de services aux entreprises et des fonctions métropolitaines supérieures. Enfin, malgré une culture historique salariale, la nouvelle région fait preuve de dynamisme dans cette dimension avec un taux de créations d'entreprises en forte progression au cours des dernières années et qui est maintenant supérieur à la moyenne nationale.

Une nouvelle région formée d'un continuum urbain dépassant les frontières nationales associé à un vaste espace de moindre densité.

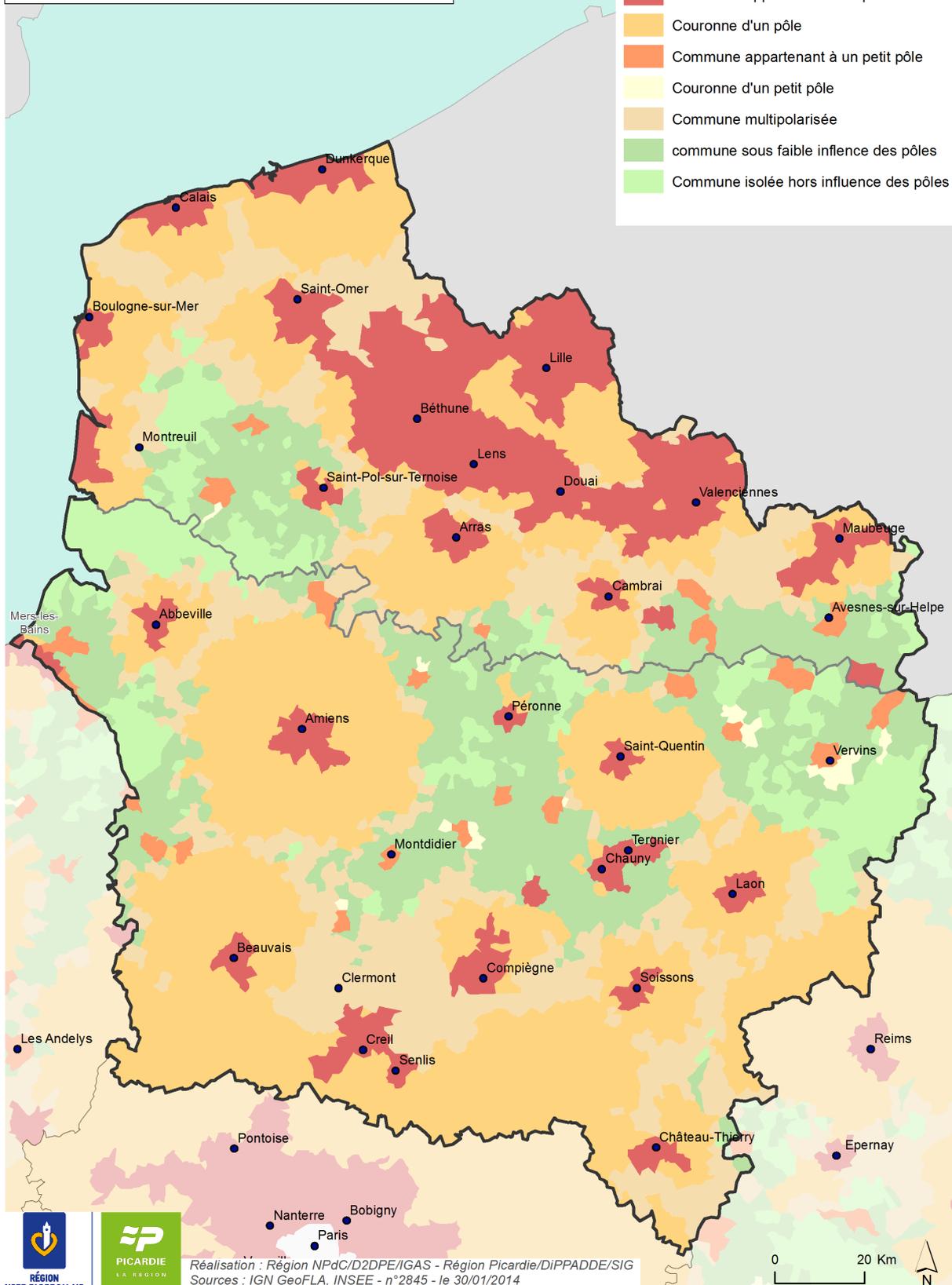
La région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par des formes urbaines diversifiées. Au nord, la métropole lilloise associée à la conurbation du bassin minier forme un vaste espace urbain se prolongeant au-delà de la frontière belge et inscrivant cet espace dans la continuité de peuplement de l'Europe du nord. Le sud de la nouvelle région se caractérise pour sa part par une densité importante dans la continuité de l'Île-de-France. Celle-ci se renforce par un desserrement résidentiel francilien inscrivant l'espace sous l'influence du pôle urbain de Paris.

L'espace littoral est ensuite fortement urbanisé avec une urbanisation renforcée par l'activité touristique sur la façade ouest et par les activités industrielles et portuaires sur la façade nord. Enfin, le cœur de la nouvelle région se caractérise par une moindre densité animée par un maillage territorial de petites et moyennes villes. Au sein de ce territoire, les espaces ruraux y sont le foyer d'une agriculture et d'une industrie agroalimentaire performantes.

Le zonage en aires urbaines des communes

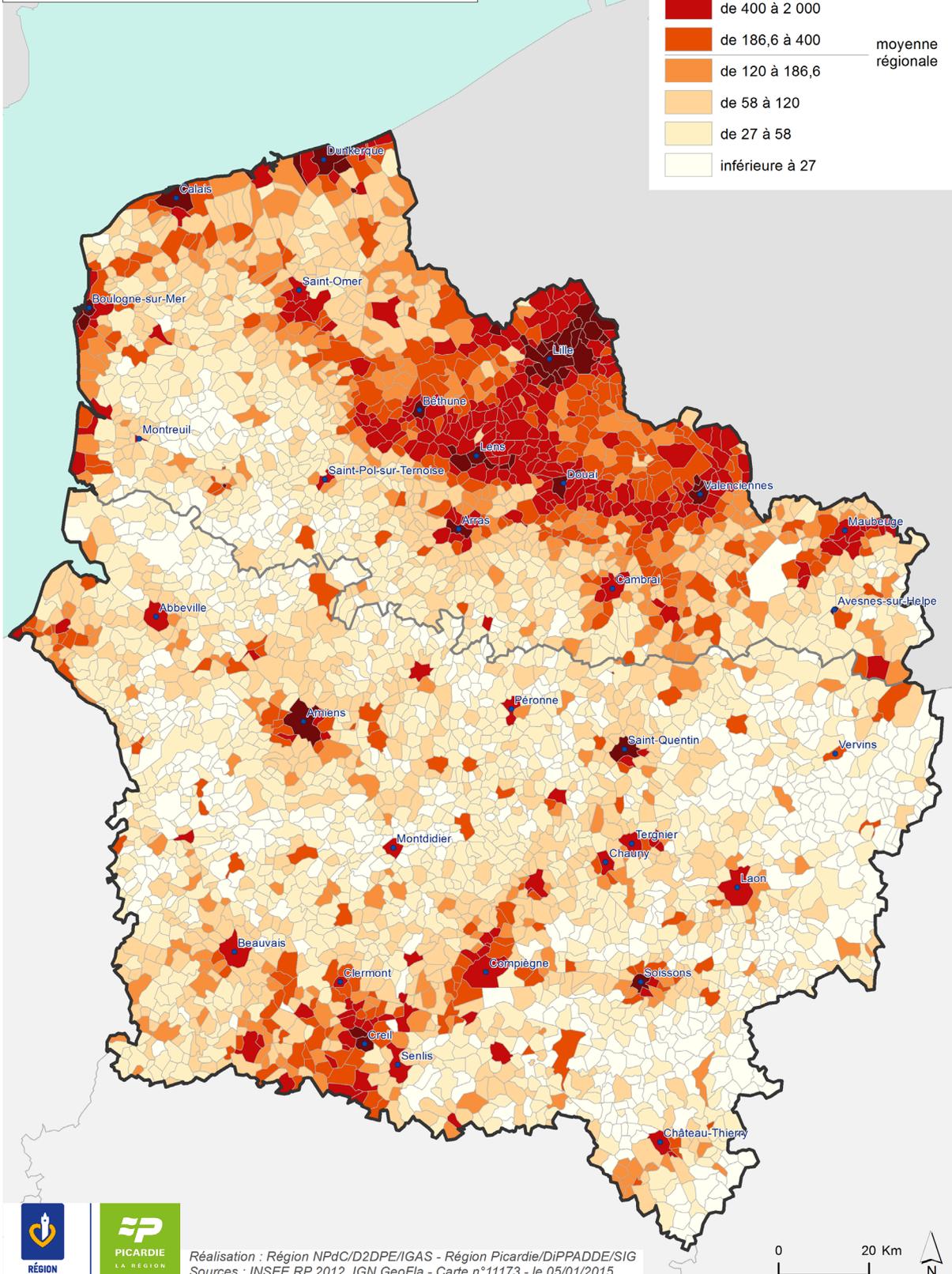
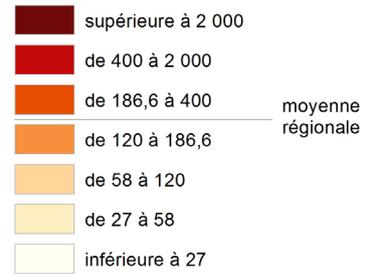
Catégorie des communes

- Commune appartenant à un pôle
- Couronne d'un pôle
- Commune appartenant à un petit pôle
- Couronne d'un petit pôle
- Commune multipolarisée
- commune sous faible influence des pôles
- Commune isolée hors influence des pôles



Densité de population en 2012

Densité de population (en hab/km²)



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DiPPADDE/SIG
Sources : INSEE RP 2012, IGN GeoFla - Carte n°11173 - le 05/01/2015



Une région jeune

La population de la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise par sa jeunesse. La nouvelle région est ainsi celle où la proportion de moins de 25 ans est la plus élevée parmi les 13 régions de France métropolitaine. Le territoire bénéficie par ailleurs d'une attractivité étudiante importante. Cette attractivité s'est renforcée au cours des dernières années avec une progression de 4% du nombre d'étudiants du supérieur entre 2009 et 2014.

Sélection d'indicateurs de synthèse

	Nord-Pas de Calais - Picardie	France métropolitaine	Évolution dans la nouvelle région
Population 2011	5 960 170 (9,4% de la France métropolitaine)	63 070 344	+0,16% par an (2006-2011)
Densité	186	115	
Indice de Développement Humain (IDH-2)	0,667	0,747	Progression en particulier dans le domaine de la formation.
Indicateur de Santé Sociale (ISS)	Dernière au classement des nouvelles régions	53,8	
Taux de non diplômés (2011)	20,5%	17,6%	-2,3 points (2006-2011)
Taux de diplômés du supérieur (2011)	20,7%	25,7%	+3,1 points (2006-2011)
PIB en millions d'euros (2012)	148 907 (7,5% de la richesse nationale)	1 995 786	+1,1% par an en volume (1990-2011)
PIB par habitant en euros (2012)	24 600	31 086 (26 571 en France de province)	+2,4% par an en valeur (1990-2011)
Dépenses intérieures de recherche et développement / PIB (2012)	1,0%	2,2% (1,8% en France de province)	Progression de 4% par an de la DIRD (2009-2012)
Nombre d'EPCI	135	2 127	
Nombre de CC	114 (84%)	89,2%	
Dont CC de – de 20 000 habitants	68 (50%)		

Source : Insee, recensements de la population, ministère de l'éducation nationale.

La nouvelle région bénéficie également d'un indice de fécondité élevé : celui-ci s'établit à 2,09 enfants par femme contre une moyenne de 2,0 en France métropolitaine. Malgré l'importance de la natalité, la croissance de la population reste moins élevée qu'en France métropolitaine en raison d'un solde migratoire défavorable à l'échelle de la région même si plusieurs territoires périurbains bénéficient d'une attractivité importante vis-à-vis des familles d'actifs.

La région Nord-Pas de Calais - Picardie a des interactions importantes avec les régions voisines au regard des déplacements domicile-travail. Parmi les actifs du territoire, 8% travaillent en dehors de la nouvelle région, soit le taux le plus important à l'échelle des 13 régions. Le lien est particulièrement fort avec l'Île-de-France avec près de 120 000 actifs travaillant dans cette région mais aussi 17 700 actifs d'Île-de-France travaillant dans la région Nord-Pas de Calais - Picardie. La région bénéficie également d'un lien privilégié avec la Belgique au regard du marché du travail avec près de 26 000 actifs travaillant en Belgique et 10 000 résidents belges venant chaque jour occuper un emploi dans la région.

Globalement, les échanges entre la nouvelle région et les autres régions s'accroissent : d'un peu moins de 150 000 en 1999, ils sont passés à 180 000 en 2011, soit 8% des actifs.

Principaux indicateurs démographiques

	Nord-Pas de Calais - Picardie	France métropolitaine	Évolution dans la nouvelle région
Population	5 960 170	63 070 344	+0,16% par an (2006-2011)
Densité (hab./km ²)	186	115	
Part des seniors (+ de 65 ans)	14,9%	17,2%	+2,3 points (2006-2011)
Part des jeunes (- de 25 ans)	33,1%	30,5%	-1,0 point (2006-2011)
Nombre de lycéens (2013-2014)	209 356		
Nombre d'apprentis (2011-2012)	34 861 (8,1% de la France métropolitaine)	428 397	
Nombre d'étudiants du supérieur (2012-2013)	208 021 (8,9% de la France métropolitaine)	2 347 370	+4% (2009-2013)
Variation annuelle moyenne de la population 2006-2011	+0,2%	+0,5%	Évolutions stable par rapport à la période 1999-2006
due au solde naturel	+0,5%	+0,4%	
due au solde migratoire	-0,3%	+0,1%	
Taux de natalité (‰)	13,7	12,8	stable
Taux de mortalité (‰)	8,9	8,5	-0,1 points par rapport à 1999-2006
% d'actifs travaillant hors de leur région de résidence	8,0%		+0,9 point (2006-2011)

Source : Insee, recensements de la population, ministère de l'éducation nationale.

La Nouvelle Région face à d'importants enjeux en matière de santé sociale et de développement humain

Sur le plan du développement humain et des difficultés sociales, la région Nord-Pas de Calais - Picardie apparaît dans une situation difficile. A l'échelle des 13 nouvelles régions de France métropolitaine, la région Nord-Pas de Calais – Picardie occupe la dernière position au regard de l'indicateur de développement humain (IDH-2) et de l'indicateur de santé sociale (ISS).

Le positionnement de la nouvelle région apparaît ainsi défavorable dans de nombreuses dimensions à l'image de la santé, du revenu ou de l'insertion sur le marché du travail. Le territoire bénéficie toutefois d'un positionnement plus favorable au regard de l'éducation avec en particulier une proportion importante de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes du territoire.

Une progression du développement humain plus rapide qu'en moyenne nationale en particulier dans le domaine de la formation et du niveau de vie.

Si la nouvelle région apparaît en retrait au regard des conditions de vie des habitants, elle bénéficie de dynamiques favorables au regard de plusieurs dimensions du développement humain et de la santé sociale.

Le territoire bénéficie en particuliers d'une dynamique favorable en matière d'éducation avec une progression plus rapide qu'en moyenne nationale du niveau de formation, en particulier pour les jeunes et pour les niveaux de diplômes les plus élevés. L'élévation du niveau de formation reste toutefois un objectif important pour la nouvelle région avec dans le même temps un nombre de sorties du système scolaire sans qualification qui reste supérieur à la moyenne régionale. Le déficit de formation constitue un handicap majeur dans le parcours professionnel et pour l'insertion, alors que le taux de chômage devient inférieur à la moyenne dès le niveau V. L'élévation du niveau de formation, de la montée en compétence des salariés, de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi, ou encore de la lutte contre l'illettrisme ou le décrochage scolaire avant la première qualification constituent des problématiques fortes.

L'amélioration est également notable au regard des indicateurs de revenu : entre 2001 et 2011, l'écart entre le revenu fiscal médian des régions Nord-Pas de Calais et Picardie et le revenu fiscal médian national s'est progressivement réduit. Les situations de précarité restent toutefois importantes au regard du taux de pauvreté plus élevé qu'en France métropolitaine ou encore la plus grande proportion de bénéficiaires de minima sociaux.

Enfin, si la situation sur le marché du travail reste difficile, certains indicateurs semblent montrer une dynamique positive par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, la croissance du taux de chômage entre 2009 et 2014 a été moins rapide qu'à l'échelle nationale (+0,7 point contre +0,9 point). Les disparités restent toutefois importantes entre les individus, à l'image de la faiblesse des taux d'emplois féminins ou de l'importance du chômage des jeunes. L'analyse de la structure de la demande d'emploi fait apparaître pour les deux régions des problématiques communes pour les jeunes et la demande d'emploi de longue durée.



Des disparités territoriales importantes.

La région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise également par d'importantes disparités territoriales au regard du développement humain. Ainsi, le département de l'Oise constitue un espace assez homogène avec un développement humain en moyenne plus élevé que dans le reste de la région, notamment pour les communes autour de Senlis et de Compiègne. A l'inverse, l'ancien bassin minier et la Thiérache forment un espace homogène où le niveau de développement humain est très inférieur à la moyenne régionale s'opposant aux communes qui entourent Lille, Arras et Amiens caractérisées par un niveau de développement nettement supérieur à la moyenne régionale.

Indicateurs de développement humain et de santé sociale et leurs composantes

	Nouvelle région	France métropolitaine	Évolution dans la nouvelle région
Indice de Développement Humain (IDH-2)	0,667	0,747	Progression en particulier dans le domaine de la formation.
Indicateur de Santé Sociale (ISS)	Dernière au classement des grandes régions	53,8	
Taux de chômage (2eme trimestre 2014)	12,3% (estimation)	9,7%	+0,7 point (2009-2014)
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013	538 723 (11% du total métropolitain)	4 974 405	
Dont moins de 25 ans	19,7%	16,2%	
Niveau de vie médian des ménages en 2011	17 526 € en Nord-Pas de Calais 18 779 € en Picardie	19 547 €	Réduction de l'écart de revenu entre 2001 et 2011
Bénéficiaires RSA et CMU en 2013	285 661 (13,6% du total métropolitain)	2 100 934	
Taux de pauvreté en 2011	19,7% en Nord-Pas de Calais 14,7% en Picardie	14,3%	+1,7 point Nord-Pas de Calais +0,9 point Picardie
Nombre de dossiers de surendettement recevables en 2009	23 947 (14,7 pour 1000 familles)	182 695 (10,7 pour 1000 familles)	
Jeunes en difficulté face à l'écrit en 2012	12%	8,7%	
Taux de pauvreté des moins de 20 ans en 2011	29,1% en Nord-Pas de Calais 23,3% en Picardie	20,5%	
Espérance de vie des hommes (2012)	75,4 ans en Nord-Pas de Calais 76,7 ans en Picardie	78,5	Croissance comparable à la tendance nationale.
Espérance de vie des femmes (2012)	82,8 ans en Nord-Pas de Calais 83,1 ans en Picardie	84,9	

Insee, D2DPE

Economie : une restructuration profonde du tissu industriel

3.1. ECONOMIE GÉNÉRALE : LA NOUVELLE RÉGION, 3ÈME AU REGARD DE LA CRÉATION DE RICHESSE ÉCONOMIQUE

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de près de 150 000 millions d'euros la nouvelle région est la troisième région au regard de la production de richesse économique. La région produit ainsi 7,5% de la richesse nationale.

La nouvelle région se caractérise par une productivité du travail élevée au regard du PIB par emploi supérieur à la moyenne de France de province. La nouvelle région se place ainsi 5ème région française au regard du PIB par emploi.

Le niveau du PIB par habitant est pour sa part moins favorable et place la nouvelle région en dessous de la moyenne de France métropolitaine. Ce positionnement moins favorable résulte d'un nombre d'emplois présent sur le territoire en retrait par rapport à la population résidente. Une partie de ce déficit est comblée par le dynamisme des déplacements domicile-travail dont le nombre est en forte évolution au cours de cette période et qui permettent de ramener de la richesse au sein de la région par les revenus perçus par les actifs. La région apparaît toutefois en retrait au regard du taux d'emploi des 15-64 ans, avec en particulier un taux d'emploi féminin plus faible qu'en moyenne nationale.

Malgré le ralentissement d'activités industrielles motrices, l'évolution du PIB par habitant régional a suivi une tendance comparable à la moyenne régionale grâce au développement d'activités tertiaires à la fois dans le secteur de l'économie présentielle et de l'économie productive, avec un développement important des activités de soutien aux entreprises.

Une région ouverte sur l'économie mondiale

Fort de son histoire industrielle et de son positionnement au cœur du vaste espace de peuplement de l'Europe nord-ouest, la région affiche un taux d'ouverture très élevé : plus d'un tiers de la production de richesse est exporté : 34,8 % contre 23,4 % pour la France métropolitaine. Cet indicateur traduit une forte intégration de l'économie productive dans le commerce international avec des échanges nombreux pour les importations comme pour les exportations. Les exportations de la nouvelle région représentent ainsi 10,7% des exportations françaises, soit un poids nettement supérieur au niveau du PIB régional. Malgré le ralentissement du commerce mondial consécutif à la crise, les exportations ont continué à croître entre 2011 et 2014 au sein de la région.

Une progression de la R&D plus rapide qu'en moyenne nationale entre 2009 et 2012

Le niveau de recherche et de développement de la région Nord-Pas de Calais – Picardie apparaît globalement en retrait au regard des objectifs de la stratégie Europe 2020 et de la moyenne nationale : 1,0% du PIB régional est consacré à la R&D contre 2,2%. La nouvelle région apparaît dans



une dynamique favorable au cours des dernières années avec une progression de 4,1% par an de la dépense de R&D tandis qu'elle n'augmente que de 2,8% à l'échelle nationale.

Le rassemblement du Nord-Pas de Calais et de la Picardie permet de rapprocher à la fois des activités de recherche communes et complémentaires. Ainsi, le Nord-Pas de Calais bénéficie d'une recherche universitaire dynamique, au regard du nombre de publications et de l'importance des dépenses de recherche public dans ce secteur. La Picardie bénéficie pour sa part d'un poids important de la recherche privée qui représente 80% des dépenses de R&D de la région et la place en 3ème position des régions françaises. L'importance de la recherche privée s'explique à la fois par la proximité de l'Île-de-France, avec de nombreux emplois de recherche dans la partie sud sous l'influence parisienne, et par les spécificités industrielles et agricoles autour desquelles se structurent les spécialités de la recherche picarde, par exemple autour des agro-ressources.

Marquée par son passé industriel, la nouvelle région affiche une forte volonté de reconversion de son modèle de développement, avec une stratégie régionale qui s'attache à explorer les marchés du futur : prise en compte de la problématique environnementale, intégration des nouveaux enjeux de société et des nouveaux comportements, glissement vers des secteurs d'activités à plus forte valeur ajoutée.

Principaux indicateurs économiques

	Nord-Pas de Calais - Picardie	France métropolitaine	Évolution dans la nouvelle région
PIB en millions d'euros (2012)	148 907 (7,5% de la richesse nationale)	1 995 786	+1,1% par an en volume (1990-2011)
PIB par habitant en euros (2012)	24 600	31 086 (26 571 en France de province)	+2,4% par an en valeur (1990-2011)
PIB par emploi en euros (2012)	68 485 (5ème au classement des grandes régions)	75 818 (68 234 en France de province)	+2,2% par an en valeur (1990-2011)
Taux d'emploi (2011)	58,6%	63,7%	-0,1 point (2006-2011)
Dépenses intérieures de recherche et développement / PIB (2012)	1,0%	2,2% (1,8% en France de province)	Progression de 4,1% par an de la DIRD (2009-2012)
Taux de diplômés du supérieur (2011)	20,7%	25,7%	+3,1 points (2006-2011)
Taux de non diplômés (2011)	20,5%	17,6%	-2,3 points (2006-2011)
Exportations en millions d'euros (2013)	47 225 (10,7 % de la France métropolitaine)	436 771	
Importations en millions d'euros (2013)	56 959 (11,4 % de la France métropolitaine)	497 735	
Taux d'ouverture (Indice de Balassa) en 2013	34,8 %	23,4 %	

Sources : Insee, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, DGDDI.

3.2 STRUCTURE DU TISSU ÉCONOMIQUE

Une région de tradition industrielle

Avec 301 886 emplois salariés privés industriels en 2013, la région Nord-Pas de Calais – Picardie est forte d’une histoire industrielle extrêmement riche. La nouvelle région a été fortement marquée par la crise de ses industries traditionnelles et doit réinventer ses filières traditionnelles et investir dans de nouveaux secteurs d’avenir. La nouvelle région bénéficie encore d’ancrages compétitifs sur des marchés porteurs, par exemple le ferroviaire, l’aéronautique, le machinisme agricole, certains segments de la métallurgie (robinetterie de luxe par exemple...). Dans ce cadre, le développement de la recherche et de l’innovation, issus des laboratoires publics et privés, de pôles de compétitivité, de la fédération d’entreprises autour d’un projet commun etc. constitue une des voies pour l’émergence de nouveaux modes de production ou de nouvelles technologies.

Si l’emploi industriel a baissé au cours des 5 dernières années dans la nouvelle région, l’emploi productif s’est développé dans le secteur tertiaire avec une croissance de l’emploi dans des fonctions de services aux entreprises tels que les activités informatiques, juridiques ou encore de contrôle et d’analyse technique.

La croissance de ces secteurs s’est accompagnée d’une hausse de l’emploi dans les fonctions métropolitaines supérieures dans l’ensemble du territoire avec une croissance particulièrement forte à la fois au sein de la métropole lilloise et dans le sud de la région.

Outre l’innovation, d’autres stratégies sont possibles pour consolider l’industrie de demain : positionnement économique et stratégique de l’entreprise (diversification, internationalisation, positionnement sur des marchés plus porteurs...), structuration des filières (dynamique des systèmes productifs locaux, qualité des relations donneurs d’ordre / sous-traitants...).

Enfin, la nouvelle région bénéficie de l’élévation du niveau de formation et de l’adaptation des compétences. La restructuration du système industriel a eu d’importants effets sur la main d’œuvre qui s’est profondément modifiée ces dernières décennies, avec une montée des besoins en qualifications et des besoins de compétences spécifiques et parfois pluridisciplinaires. Bien que certains secteurs restent pourvoyeurs d’emplois dès les premiers niveaux de qualification (mécanique, métallurgie, industrie agro-alimentaire...), les compétences exigées se complexifient et demandent plus de polyvalence (moins d’exécution, plus de compréhension globale, d’anticipation et d’adaptation). Cela impacte à la fois les actifs susceptibles d’entrer dans le secteur et les salariés déjà en poste. Face à ces nouveaux besoins, le niveau de qualification et de compétence des actifs s’est élevé à l’image de la progression de la part des diplômés de l’enseignement supérieur chez les jeunes.

Emplois salariés industriels par grands secteurs en 2013

Secteurs d'activité	Emplois salariés en 2013	Évolution 2008-2013
BZ Industries extractives	1 609	-11%
CA Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	47 383	-6%
CB Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	13 445	-29%
CC Travail du bois, industries du papier et imprimerie	17 279	-18%
CD Cokéfaction et raffinage	607	-13%
CE Industrie chimique	17 866	-15%
CF Industrie pharmaceutique	5 561	9%
CG Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	36 627	-19%
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	44 718	-20%
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3 344	-8%
CJ Fabrication d'équipements électriques	8 876	-12%
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	16 146	-17%
CL Fabrication de matériels de transport	35 672	-16%
CM Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	24 423	-14%
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11 369	9%
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	16 961	5%

Source : ACOSS

Une agriculture performante

La nouvelle région compte parmi les grandes régions agricoles de France avec 27 200 exploitations agricoles dont plus de la moitié sont spécialisées dans les grandes cultures (céréales, oléagineux, betterave, pommes de terre et légumes). Caractérisée par des exploitations de grandes tailles en Picardie (98 ha en moyenne), et de taille un peu inférieure en Nord Pas de calais (61 ha), l'agriculture est dans une moindre mesure également orientée vers les productions animales (élevages bovins et porcins). Entreprises agricoles et agroalimentaires emploient plus de 73 600 salariés fin 2010. Plus de 600 établissements de production et de transformation agro-alimentaires sont implantés sur le territoire, dont beaucoup, très spécialisés, sont de grande taille et dépendent de centres de décision situés en dehors de la région.

Un développement important de l'économie présentielle entre 1982 et 2011

Si l'industrie garde une place importante dans la nouvelle région, l'économie s'est progressivement diversifiée avec une croissance importante des activités économiques liées aux besoins de la population présente qu'elle soit résidente ou de passage. Ainsi, entre 1982 et 2011, le nombre d'emplois de l'économie présentielle a augmenté de 44% à l'échelle de la nouvelle région, soit un rythme comparable à la moyenne nationale (+42%). Les crises industrielles ayant été plus marquées, le poids des activités préSENTIELLES a augmenté plus vite. Au final, ces activités représentent aujourd'hui près de deux tiers des emplois en Nord-Pas de Calais – Picardie comme en France métropolitaine.

Une progression importante de la création d'entreprises

En lien avec l'importance de l'histoire industrielle, la région Nord-Pas de Calais - Picardie se caractérise par une densité d'entreprises rapportée au nombre d'habitants inférieure à la moyenne nationale. Cette moindre culture entrepreneuriale se traduit également par une implantation de l'artisanat. Le statut de salarié est à l'inverse plus fréquent et les entreprises de plus grandes tailles.

Si la culture entrepreneuriale est historiquement peu présente, ces deux régions font aujourd'hui preuve d'un véritable dynamisme avec une forte progression de la création d'entreprises entre 2006 et 2013. Au cours de cette période, le nombre de création d'entreprises a ainsi doublé au sein de la nouvelle région. Comme dans l'ensemble de la France, la création d'entreprises a en effet été dynamisée par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2008. La croissance a même été plus importante dans la région Nord-Pas de Calais – Picardie avec un succès plus important de ce nouveau dispositif et une progression plus favorable des créations sous les autres statuts. Grâce à ce dynamisme, le taux de création d'entreprises est aujourd'hui supérieur à la moyenne nationale.

En matière de secteurs d'activité, la région Nord-Pas de Calais – Picardie se caractérise une proportion plus élevée d'établissements dans les secteurs non marchands. Dans les secteurs marchands, les structures sectorielles se rapprochent de la moyenne régionale à l'échelle de la nouvelle région. Cette situation moyenne est le résultat du rapprochement de deux régions aux structures sectorielles différentes et complémentaires. Ainsi, la Picardie bénéficie d'une forte représentation de l'agriculture en Picardie tandis que le Nord-Pas de Calais affiche une surreprésentation des entreprises de commerce et services.

Établissements selon l'activité au 31 décembre 2011 : comparaisons régionales

	Ensemble	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Commerce, transports, services divers	Admin. publique, enseignement, Santé, action sociale
Nord-Pas de Calais - Picardie	379 898	9,4	5,6	8,8	59,2	17,0
France métropolitaine	5 829 348	11,0	5,6	9,7	59,8	14,0

Source : Insee

Établissements selon la taille au 31 décembre 2011 : comparaisons régionales

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Nord-Pas de Calais - Picardie	63,7	28,1	3,9	2,6	1,0	0,7
France métropolitaine	68,2	25,5	3,1	2,0	0,7	0,5

Source : Insee

Créations d'entreprises en 2013 : comparaisons régionales

	Nombre d'entreprises créées	Part du total France	Taux de création
Nord-Pas de Calais - Picardie	34 171	6,4	15,2
France métropolitaine	520 997	96,8	14,4
Évolution nouvelle région (2006-2013)	+ 107%	+0,6 points	+ 5 points

Source : Insee

Taux de survie en 2011 des entreprises créées en 2006 selon le secteur d'activité :

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce et services	Action sociale
Nord-Pas-de-Calais	47,2	43,6	47,1	46,2	ns
Picardie	50,0	60,1	45,3	48,6	ns

Source : Insee